



CODE DE VIE 2024-2025

Le code de vie éducatif du Collège Saint-Ambroise encourage la bonne conduite et les comportements positifs chez chacun des élèves qui fréquentent notre école. Chacune des règles est jugée importante pour assurer un milieu sécuritaire et sain et elles permettent à nos élèves et à leurs parents de bien comprendre les comportements attendus.

Nous priorisons des interventions éducatives positives auprès des élèves qui ont des écarts de conduite. De plus, nous encourageons et valorisons les bons comportements en soulignant les bons coups par des certificats BES ainsi que des activités de la carte BES pour tous.

Nous désirons créer un milieu de vie qui répondra aux besoins de chacun des élèves. Nous souhaitons que celui-ci permette à chacun d'eux de s'engager dans leurs apprentissages et de développer un sentiment d'appartenance face à leur école, notre école.

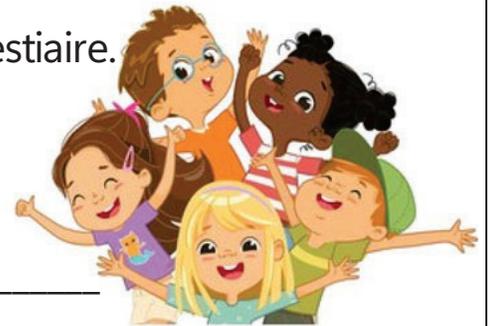
L'équipe du Collège Saint-Ambroise



Basé sur les documents « Code de vie éducatif, Vivre ensemble. Guide à l'intention des directions d'écoles primaires. » et « Une école engagée », présentation créée par Madame Lorraine Maltais, ressource régionale de soutien et d'expertise en trouble de comportement.

Lorsque je suis à l'école, je prends soin de moi en adoptant les comportements suivants :

- Je porte des vêtements propres, décents et adaptés à la température extérieure.
- Je porte des chaussures sécuritaires.
- J'apporte des aliments sains et soutenant pour calmer ma faim et nourrir mon cerveau.
- J'enlève ma casquette une fois rendu à mon vestiaire.
- Je participe de mon mieux à la vie de l'école.



Lorsque je suis à l'école, j'ai un comportement sécuritaire et je participe en adoptant les comportements suivants :

- Je demeure dans mon aire de jeux.
- Je reste à l'intérieur des limites de l'école.
- Je joue pour m'amuser.
- Je circule en marchant et en chuchotant à l'intérieur.
- J'apporte seulement les objets permis à l'école.
- J'applique la démarche de résolution de conflit (voir en annexe).
- J'aide un ami qui en a besoin.
- Au son de la cloche, je cesse toute activité et je m'installe dans la file pour entrer dans l'école.
- À partir de la 3^e année je peux venir à l'école à vélo, en planche ou en trottinette. Je marche près de mon vélo une fois dans la cour et lorsque je traverse avec une brigadière. Je porte un casque.



Lorsque je suis à l'école, je suis respectueux dans mes paroles et dans mes gestes en adoptant les comportements suivants :

- J'accepte les autres avec leur différence.
- J'utilise un bon langage et des mots de politesse (bonjour, merci, S.V.P., etc.).
- J'utilise la stratégie de résolution de conflit (voir annexe).
- Je collabore avec l'adulte et j'accepte son intervention.
- J'ai un comportement positif (respect, bienveillance, partage, entraide, empathie, etc.).
- J'écoute attentivement ce que l'autre me dit.
- Je reconnais mes bons coups et j'encourage ceux des autres.
- Je pardonne.



Lorsque je suis à l'école, je respecte mon environnement, mon matériel et celui des autres en adoptant les comportements suivants :

- Je range correctement le matériel.
- Je jette les déchets à la poubelle.
- Tous mes effets sont rangés au bon endroit.
- Je prends soin du matériel de l'école (manuels scolaires, livres, pupitres, jeux et modules extérieurs, etc.).



Je m'engage à adopter des comportements bienveillants pour contrer l'intimidation et la violence. Je suis vigilant et je dénonce tout comportement d'intimidation et de violence (en respect des règles de vie de l'école et du plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école).

J'utilise le cyberspace (médias sociaux, message texte, Teams, etc.) en étant respectueux dans mes commentaires et dans ce que je diffuse (en respect de la politique en vigueur au Centre de services scolaire).

Les interdits à l'école

Habillement :

- Les vêtements à connotation violente ou sexiste.
- Les jupes ou les shorts trop courts.
- Les camisoles à bretelles fines.
- Les chandails qui ne couvrent pas le nombril.
- Les sandales de plage (babouches).



Aliments :

- Les gommes et sucreries (sauf lors d'une occasion spéciale).

Objets :

- Le cellulaire, les écouteurs et autres appareils mobiles personnels sont strictement interdits en tout temps à l'école.
- Les objets dangereux, réels ou fictifs : canif, couteau, briquet, etc.
- Les vapoteuses et objets de consommation de tabac ou autres.

Transport scolaire :

- Il n'est pas permis d'apporter dans l'autobus des objets qui n'entrent pas dans un sac fermé (bâtons, trottinettes, etc.).

GUIDE DE LA collation *soutenante*

Pour faire le plein d'énergie entre les repas

Sources de glucides

Pour nourrir mon cerveau et combler immédiatement ma faim



Sources de protéines

Pour calmer ma faim jusqu'au prochain repas

FRUITS & LÉGUMES

- frais, crudités
- salade
- compote, conserve, sans sucre ajouté
- congelés
- séchés

FAITS MAISON

- crêpes, pancakes
- muffins et pains aux fruits ou légumes
- biscuits, galettes
- barres de céréales
- boules énergie

LAIT

BOISSONS VÉGÉTALES ENRICHIES
YOGOURT

PAINS

- DE BLÉ ENTIER
- pita
- naan
- tortilla
- muffin anglais
- bagel
- galette de riz

PÂTES, CÉRÉALES & CRAQUELINS:

- blé entier
- riz
- avoine
- orge
- sarrasin
- couscous

GRAINES et BEURRES DE:

- citrouille
- tournesol
- soya
- chanvre

TARTINADES DE:

- pois chiches (houmous)
- tofu
- gourganes
- edamames
- pois verts
- fèves rouges, blanches ou noires

FROMAGE

TOFU
YOGOURT
LAIT
BOISSONS VÉGÉTALES ENRICHIES

LÉGUMINEUSES

GRILLÉES ou NATURES:

- pois chiches
- edamames
- soya
- fèves rouges

VIANDE
VOLAILLE

L'eau, ma boisson de choix!

Et rincer ma bouche avec de l'eau en fin de collation permet de réduire le risque de caries



Je privilégie les aliments frais, les collations faites maison et les aliments peu transformés avec une liste d'ingrédients courte

Quelques idées de collations *soutenantes*

- fruits tranchés/crudités + trempette à base de yogourt
- craquelins + beurre de graines/soya
- muffin anglais + yogourt grec
- smoothie de fruits et tofu soyeux
- fruits/crudités + fromage (cubes, cottage, ficelle)
- muffin + lait
- fruits tranchés/crudités + beurre de graines/soya
- pita + houmous

Le saviez-vous?

Les collations soutenantes contribuent à:

- bouger et à avoir de l'énergie
- la croissance
- une bonne concentration en classe
- une bonne santé dentaire

Faim et satiété

Les enfants sont en pleine croissance et ont souvent besoin d'une collation, bien qu'elle ne soit pas obligatoire. La règle demeure le respect de la faim de l'enfant: servir des portions adaptées aux besoins variables.

Conservation

Utilisez un bloc réfrigérant de type *ice pack* pour conserver les aliments au frais.

Pratico-pratique

Privilégiez l'usage de contenants faciles à ouvrir, réutilisables ou recyclables.

Allergies

Conscientisez votre enfant aux différentes allergies alimentaires et rappelez-lui d'éviter le partage des collations.



Important!

Je me brosse les dents avec un dentifrice fluoré

2 minutes au moins fois par jour

Hygiénistes dentaires

418 276-1234

Audrey Tremblay poste 3176

Suzanne Dubé, poste 3176

Infirmières scolaires

418 276-0984

Nancy Dion poste 4608

Ce document a été adapté par le CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean et fortement inspiré du document Idées de collations saines à l'école, du CISSS Montérégie-Est

Collège Saint-Ambroise - Système d'encadrement

Billet jaune - Comportement dont l'intention n'est pas de faire mal à autrui.

Le billet jaune **est émis par la TES** à l'élève qui continue de présenter des écarts de conduite pour une même règle malgré les interventions effectuées pour le soutenir.

L'élève doit :

1. Faire signer le billet par ses parents
2. Remettre le billet signé à la TES responsable de l'encadrement
3. S'engager et collaborer dans les moyens mis en place
4. Présenter le(s) comportement(s) attendu(s)

Billet rouge - Écart de conduite dont l'intention est de faire mal à quelqu'un

Un billet rouge est émis par la TES et remis à l'élève lorsque celui-ci effectue un écart de conduite majeur dont l'intention est de blesser physiquement ou psychologiquement un(e) autre élève ou un adulte de l'école.

Un billet rouge peut être donné dans 2 situations :

1. S'il y a une accumulation de billets jaunes et qu'aucun changement n'est observé malgré les interventions mises en place. La TES responsable de l'encadrement peut alors remettre un billet rouge à l'élève.
2. L'élève qui commet un écart de conduite majeur dont l'intention est de blesser physiquement ou psychologiquement un autre élève ou un adulte.

C'est la TES qui consigne tous les billets rouges remis. C'est également la TES qui fera appliquer les conséquences selon la gravité et la fréquence des événements. Le billet rouge doit également être signé par les parents. Un appel aux parents peut être fait par la TES ou la titulaire

L'élève doit :

1. S'engager et collaborer dans la mise en place des moyens
2. Faire signer le billet par ses parents
3. Remettre le billet signé à la TES
4. Présenter le(s) comportement(s) attendu(s)

Toute situation qui se déroule sur les médias sociaux et qui a des répercussions à l'école doit être traitée par l'école.

Manquement grave

Conformément à l'article 96.27 de la Loi sur l'instruction publique, le directeur de l'école peut suspendre un élève lorsqu'il estime que cette sanction disciplinaire est requise pour mettre fin à des actes d'intimidation ou de violence ou pour contraindre l'élève à respecter les règles de conduite de l'école.

Tout comportement de l'élève qui constitue une atteinte grave aux règles, aux normes sociales, au bien-être physique ou psychologique d'une personne ou d'un groupe de personnes et qui contrevient au bon déroulement de la vie scolaire sera considéré comme un **manquement grave**. Le manquement grave peut mener à suspension ou une expulsion.

Sont un manquement grave, notamment :

- la possession ou la consommation de stupéfiants, de cannabis, d'alcool, de tabac ou de produits de vapotage;
- la possession de toute arme;
- la vente ou le trafic de toute espèce.

Carte BES

Une carte BES sera utilisée à titre de système de renforcement positif. À la fin de chaque étape (4 étapes pendant l'année), les élèves ayant eu un comportement exemplaire (aucun billet jaune et aucun billet rouge) pourront courir la chance de gagner une activité spéciale avec la directrice.

Certificat BES

Dans le but de renforcer les bons comportements individuels et de mettre en évidence les valeurs de l'école, un projet de renforcement positif sera mis en place. Les élèves pourront recevoir un certificat BES.

En effet, une fois par cycle de 9 jours, tous les titulaires donneront 1 ou 2 certificat(s) BES à 1 ou 2 élève(s) de leur classe lorsqu'ils observeront des comportements positifs ou une amélioration remarquable en lien avec les comportements attendus à l'école.

Je gère mes conflits en 4 étapes

1. On respire et on se calme.

- Est-ce grave ?
- Est-ce vrai ?
- Est-ce un accident ?



2. Je dis ce que je pense et j'écoute l'idée de l'autre. On se parle.

- Je dis comment je me suis senti, ce que je n'ai pas aimé.
- Je dis la vérité.
- Je laisse l'autre exprimer sa pensée jusqu'au bout.



3. On cherche des solutions.



4. On trouve la meilleure solution ensemble.

- Le plus important c'est que toutes les personnes concernées se sentent bien avec la décision.





Contrat d'engagement de l'élève et de ses parents envers le code de vie
du Collège Saint-Ambroise

Contrat d'engagement de l'élève

Je confirme avoir lu avec mes parents le Code de vie du Collège Saint-Ambroise. Pour mon bien-être et celui des autres élèves, je m'engage à respecter les règles et à adopter les comportements attendus tout au long de l'année.

Oui
Non



Nom de l'élève : _____ Groupe : _____

Signature de l'élève (1^{re} à 6^e année seulement) : _____

Contrat d'engagement des parents

Je confirme avoir pris connaissance du Code de vie du Collège Saint-Ambroise avec mon enfant. Je m'engage à collaborer avec l'école tout au long de l'année pour faire respecter les règles ainsi que les comportements attendus à l'école.

Oui
Non

Signature du parent : _____ Date : _____